



COMMUNIQUE DE PRESSE

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR MEPRISE LES « EXPERTS »

Aujourd'hui les personnels techniques et scientifiques (PTS) sont épuisés et amers, ils ne demandent rien d'autre que la prise en compte statutaire de la réalité de leur métier par équité avec les personnels actifs de la Police Nationale. Les personnels de la police scientifique (PTS) travaillent aujourd'hui dans les mêmes conditions que les policiers actifs (gardiens de la paix et officiers) : de jour comme de nuit, exposés au risque d'agression sur la voie publique, confrontés quotidiennement à la mort et à la misère sociale, soumis à une pression du chiffre considérable... pourtant leur statut reste un statut de personnel sédentaire.

En janvier 2019, le Ministre de l'Intérieur s'engageait à une réforme en profondeur de la PTS.

Bilan : fin 2019, aucun engagement, aucune reconnaissance de la pénibilité et de la dangerosité des métiers PTS, aucune discussion sur les retraites.

Pire encore, le Ministre de l'Intérieur est aux abonnés absents quand les organisations syndicales demandent à ce qu'il les reçoive.

La ligne rouge est franchie !

Une journée de grève et un blocage total des services le 9 janvier 2020 et des actions fortes jusqu'à cette date, sont organisés.

Un statut et un régime de retraite adaptés à la réalité des missions des personnels scientifiques sont nécessaires.

Paris, le 19 décembre 2019